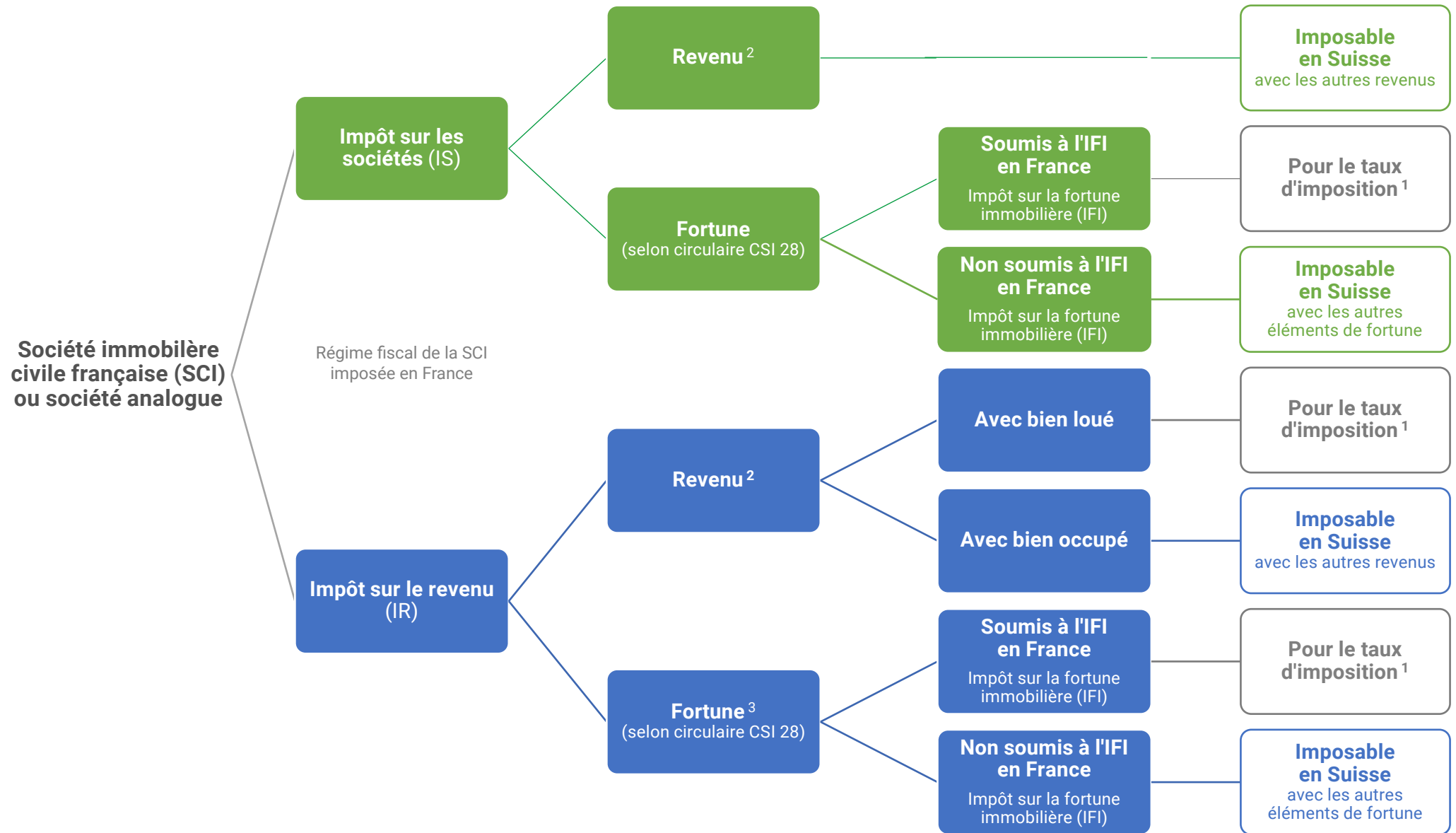


Synthèse concernant l'imposition d'une société civile immobilière française (SCI)



¹ Pour le taux d'imposition seulement si soumis à l'impôt en France (sur présentation de l'avis d'impôt de l'année N)

² Si détention de 10% ou plus du capital de la SCI, l'imposition partielle s'applique (déduction de 30%)

³ Fortune en l'absence de comptabilité, l'estimation se fera sur la base du prix d'acquisition (ou du coût de construction)